

Il a été donné lecture d'une autre lettre, émanée des directeurs du séminaire et qui, en même temps, que des consolations spirituelles, contient l'expression de la doctrine qui veut qu'on rapporte tout à Dieu et qu'on le laisse même des calamités qu'il nous envoie.

Bjoi, 12 janvier 1866.

MON CHER AMI,

Je fais des vœux bien sincères pour votre guérison. J'ose l'espérer, puisque l'oculiste trouve du mieux. S'il en devait être autrement, il faudrait voir là un trait de la Providence qui trancherait la question de votre vocation de manière à vous enlever là-dessus toute inquiétude, sinon tout regret, car la volonté de Dieu serait manifeste; et, après tout, que pouvons nous désirer de mieux qu'elle?

Repassez souvent dans votre esprit le "Pater" et les chapitres 15 et 17 du livre III de "l'Imitation." Vous y trouverez direction, consolation et force. Les autres conséquences p. nibles qui découleraient de cette solution seraient des croix que Dieu vous enverrait pour votre sanctifier et vous sauver, ce qui est votre grand intérêt.

J'espère que l'on comprendra à Monaco la nécessité de faire les choses d'une manière convenable.

Recommandez bien cette affaire, comme toutes les autres à la sainte Vierge.

Votre tout dévoué en N. S.

Ed. de S.

Ces conseils et ces consolations n'avaient rien d'incompatible avec la demande judiciaire.

M. Plocque se présente pour le prince de Monaco et propose en son nom une somme de 8,000 francs.

Le tribunal a condamné le prince de Monaco à payer à Yvonneau la somme de 10,000 fr. en sus de celle de 2,000 fr. par lui donnée.

Le condamné en outre à fournir le capital nécessaire pour le service d'une rente annuelle et viagère de 1,200 fr. en 8 0/0.

QUÉBEC.

SAMEDI, 14 SEPTEMBRE, 1867.

Nous publions aujourd'hui le premier numéro de la SANGSUE. Ce petit journal, humble effort de notre plume; qui pourra sans doute piquer aussi adroitement que Mesdames "la Guêpe" et "La Lance" si "la Guêpe" Reine des Tons doit par son titre de noblesse commander le respect et l'obéissance; si "La Lance" par son titre commandant aussi le respect: LA SANGSUE a également droit de se faire respecter car, si on lui manque de respect, elle saura bien se faire respecter en sucant le sang de ceux qui l'auraient corrompu, elle ne manquera pas non plus; le sexe qui portera des centres en caoutchouc d'une grosseur convenable, ou celle qui porteront des tocques ou chignons artificiels, d'une grosseur démesurée etc., etc.

La "Sangsue" se fanillera partout, elle saura se rendre invisible lorsqu'il sera nécessaire, elle saura bien s'introduire

dans tous les petits comités ou se trament très souvent des complots de corruptions et d'injustices. Elle saura bien mettre au jour toutes les per-sonnes qui passent pour des citoyens, et qui se servent du masque de l'hypocrisie pour mieux tromper le monde, elle mettra au jour leurs promenades nocturnes et leurs courses vagabondes, enfin elle sera juste, et saura discerner le mal d'avec le bien; et le bien d'avec le mal.

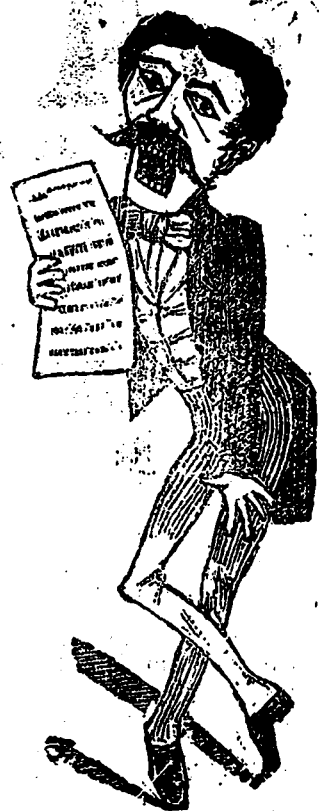
La Sangsue paraîtra tous les, semaines, le prix est de quatre sous, elle sera en vente chez M. Elzéar Vincent Libraire rue et faubourg St. Jean. Toute correspondance ou journaux devront être adressés francs à l'éditeur de la "SANGSUE," No. 7, rue Richelieu Faubourg St. Jean.

Les Courses de la Cavalerie

Les lecteurs verront par l'annonce sur notre feuille que les courses de la Cavalerie de Québec doivent avoir lieu le 24 du courant, si le temps le permet, sous le patronage du colonel Forsyth et des officiers de l'escadron.



La vignette ci-dessus représente l'enseigne Elzéar Gauvreau, le futur Aide-de-camp de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. On nous assure que la nomination de M. Arthur Taschereau n'est que temporaire. Son Excellence en appointant M. Gauvreau à ce poste important a voulu récompenser ce monsieur des services éminents qu'il a rendu au 94e bataillon et surtout au camp de Laprairie où il s'est si bien distingué lorsqu'il était à table.



M. Napoléon L. — pratiquant un "Ave Maria" pour la fête de Ste. Cécile.

Nous avons beaucoup d'articles et de correspondances que nous sommes forcés de remettre à notre prochain numéro faute d'espace.



M. Provost sortant de fonction le vase à la main.

M. Provost commis, s'étant introduit dans la chambre à coucher de son patron sans permission pour donner un libre cours à la nature, mais malheureusement il avait à peine fini que son patron entra dans la chambre, et ayant surpris le jeune imprudent sur le fait il l'envoya nettoyer le contenu du vase, ce qui n'était pas très agréable pour le jeune dandin.